

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	59 (1979)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	La collaboration franco-suisse pour l'approvisionnement en énergie
<b>Autor:</b>	Ritschard, Willi
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-886759">https://doi.org/10.5169/seals-886759</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La collaboration franco-suisse pour l'approvisionnement en énergie

A l'heure actuelle, la Suisse dépend de l'étranger pour 85 % de son approvisionnement en énergie. Cette forte dépendance de l'étranger est naturellement une conséquence directe de la dépendance du pétrole — le pétrole qui couvre 75 % de nos besoins en énergie. Dès lors, la poursuite et le développement de la collaboration internationale n'est rien moins, pour la Suisse, qu'une question de survie.

La Suisse n'ayant pas d'accès direct à la mer, la collaboration avec les pays voisins revêt une importance particulière. En ce qui concerne la France, la collaboration est non seulement intensive, mais encore largement sans problème, heureusement. Dans le domaine de l'énergie, elle s'étend à tous les secteurs : usines hydrauliques, approvisionnement en pétrole et en gaz et énergie nucléaire.

Il existe, aux confins de la Suisse et de la France, plusieurs centrales hydrauliques exploitées en commun par des sociétés d'électricité des deux pays. La plus grande de ces centrales est celle d'Emosson, à la frontière du canton du Valais et de la France. Y participent, du côté français l'Électricité de France, et du côté suisse la Société Aare-Tessin SA, ainsi que les CFF. La surveillance de cette installation est confiée à des représentants des deux pays, réunis au sein de la Commission permanente de surveillance pour l'aménagement d'Emosson.

La collaboration dans le secteur de l'approvisionnement en pétrole est particulièrement importante. Plus de 1/5 de la consommation suisse de produits pétroliers provient de la France. Un oléoduc relie Marseille à Genève, amenant dans notre pays chaque année environ 1 million de tonnes de dérivés du pétrole. En outre, la France nous livre, par l'oléoduc du Jura, le pétrole brut pour la raffinerie de Cressier. Cette raffinerie couvre environ 1/4 des besoins du pays en produits pétroliers.



La collaboration dans le secteur de l'approvisionnement en gaz est en pleine extension. Le réseau gazier du plateau suisse est relié au réseau français près de Bâle. Cette conduite amène à la Suisse jusqu'à 900 Tcal par année. Une autre liaison a été établie dans la région genevoise. Cette conduite ne mène provisoirement que jusqu'à Annemasse, mais il est prévu de la rattacher ultérieurement à une conduite venant de Marseille. Selon un contrat passé entre Gaz de France et Gaznat, la Suisse doit recevoir, au plus tard dès 1987, 1 500 Tcal par cette conduite. Pour l'heure, la conduite dans sa forme actuelle sert surtout à approvisionner la région frontalière française avec du gaz provenant de la Suisse.

Dans le secteur nucléaire, la collaboration se concrétise surtout dans l'élimination des déchets des centrales. On

sait qu'actuellement la France possède une des deux usines de retraitement en Europe de l'Ouest travaillant à la demande et prête à l'exploitation. La convention passée entre la France et la Suisse sur leur collaboration dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ne suffit plus aux relations actuelles, plus suivies. C'est pourquoi les pourparlers ont été engagés, afin de réviser cette convention. L'économie électrique suisse participe aux deux centrales françaises de Bugey et de Fessenheim. De son côté, la France participe à des projets de centrales nucléaires helvétiques.

Et puisque nous nous préoccupons d'énergie, il conviendrait de ne pas oublier que l'énergie la moins onéreuse est celle qu'on économise. Il faut bien convenir malheureusement que la construction de la « Centrale d'économie suisse » n'est pas très avancée. Mais je sais qu'en ce qui concerne les économies d'énergie, la France a fourni un travail de pionnier. Des contacts ont été pris à ce sujet entre nos deux pays depuis assez longtemps. Etant donné l'urgence des économies d'énergie, il conviendrait de renforcer la collaboration et l'échange d'expérience. En conclusion, je souhaiterais donc que la France et la Suisse développent en matière d'économie d'énergie une collaboration aussi réjouissante que dans les autres secteurs.